

DEC130647DR19

Décision donnant délégation de signature à Madame Vanessa PICARD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR 3519 intitulée Institut de Recherche Energie, Propulsion et Environnement.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC 122740DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité FR 3519 intitulée « Institut de Recherche Energie, Propulsion et Environnement » dont le directeur est Monsieur Abdelkrim BOUKHALFA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Vanessa PICARD, Ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Vanessa PICARD, délégation est donnée à Monsieur Claude ROZE, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint Etienne du Rouvray, le 18 février 2013

Abdelkrim BOUKHALFA

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012